



BE(E) DISTINCTIVE
- AWARDS -
DE L'ENTREPRENEURIAT

CONCOURS

**PÔLE ENTREPRENEURIAL
DE L'EM STRASBOURG**

**CAHIER DES
CHARGES**



SOMMAIRE

1. CONTEXTE

2. LES ENJEUX DU CONCOURS

3. CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

4. CATÉGORIES DU CONCOURS ET RÉCOMPENSES DÉCERNÉES

5. CANDIDATURES ET SÉLECTIONS

6. RGPD

7. CONDITIONS DE VERSEMENT DE LA DOTATION



1. LE CONTEXTE

La Ruche à projets, dans son souhait de soutenir, d'accompagner et de promouvoir l'entrepreneuriat, organise cette année sa deuxième édition de son concours « *Be(e) Distinctive Awards de l'entrepreneuriat* » pour les porteurs de projet ayant été accompagnés par Le Pôle Entrepreneurial de l'EM Strasbourg.

La 1ère édition des *Be(e) Distinctive Awards de l'Entrepreneuriat*, c'était



15

**projets
candidats**

12

finalistes

4

lauréats

Le *Be(e) Distinctive Awards de l'Entrepreneuriat*, c'est appuyer la formidable capacité qu'a la jeunesse, à imaginer, concevoir et développer des réponses aux enjeux qui façonnent notre société.

C'est donner la parole aux aspirations entrepreneuriales de chacun, porter en étendard les doutes, les craintes et les succès qui matérialisent la réalité des parcours entrepreneuriaux.

Le *Be(e) Distinctive Awards de l'Entrepreneuriat*, c'est reconnaître que le processus de concrétisation d'une idée en preuve de concept, se révèle bien souvent plus complexe qu'espéré.

Puisque cette phase transitoire est charnière dans le parcours entrepreneurial, les acteurs de La Ruche à Projets se mobilisent afin d'accompagner plus encore la transformation d'idées en innovations.

Ce concours est porté et animé par Le Pôle Entrepreneurial de l'EM Strasbourg, son équipe d'intervenants, l'EM Strasbourg, ainsi que les partenaires de l'écosystème entrepreneurial de La Ruche à Projets.

2. LES ENJEUX DU CONCOURS

L'enjeu principal du concours « *Be(e) Distinctive Awards de l'entrepreneuriat* » est de permettre aux porteurs de projet d'expérimenter la mise en situation d'un concours entrepreneurial.

Au travers de ce concours, les porteurs de projet seront amenés à se préparer pour auditionner à des événements du même type, du réseau entrepreneurial.

Au terme de ce concours organisé par le Pôle Entrepreneurial de l'EM Strasbourg, les porteurs de projet seront en mesure :

- D'avoir toutes les clés pour constituer un dossier de candidature pertinent et synthétique
- De créer un scénario et de filmer une vidéo de pitch de leur projet
- De faire connaître son projet auprès de sa communauté et du grand public, et de récolter un maximum de votes
- D'avoir eu une première expérience de pitch devant un jury de professionnels
- D'avoir pu apprendre à gérer leur stress et leur aisance à l'oral devant un auditoire

3. CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉS

Le concours « *Be(e) Distinctive Awards de l'entrepreneuriat* » est un concours mis en place pour la Communauté du Pôle Entrepreneurial de l'EM Strasbourg.

Les conditions d'éligibilités sont les suivantes:

- Avoir été accompagné par Le Pôle Entrepreneurial sur l'année universitaire 2021-2022, par un ou plusieurs de ces programmes :
 - L'incubateur de La Ruche à Projets
 - Le parcours Booster de l'incubateur
 - Le Diplôme Universitaire Jeune Entrepreneur
 - Le parcours Team Entrepreneur du programme Bachelor Affaires Internationales
- Assiduité dans son parcours d'accompagnement et/ou investissement dans la communauté de La Ruche

4. CATÉGORIES DU CONCOURS ET PRIX DÉCERNÉS

Le concours décompose les candidats en deux catégories, en fonction du stade d'avancement du projet, pour des raisons d'égalité des chances entre porteurs de projets.



PROJETS AU STADE DE L'IDÉE/PREUVE DE CONCEPT



PROJETS AU STADE DE LA COMMERCIALISATION

La répartition des projets dans la catégorie sera faite directement par un Comité de validation des candidatures (*composé des membres de la direction du Pôle Entrepreneurial de l'EM Strasbourg*), afin de :

- vérifier que le candidat respecte les conditions d'éligibilité
- répartir le projet candidat dans une des 2 catégories en fonction de son stade d'avancement.

L'EM Strasbourg apporte au travers de ce concours une aide financière pour le développement du projet, avec une enveloppe globale de 4 500 €.

LES 4 PRIX



1 000 €

+ Pack Coaching
individuel de 5h de
l'incubateur

*Cette récompense est
réservée pour les projets
étant au stade de la preuve
de concept, sans Business
Model viable.*



1 500€

+ Pack de communication
par l'EM Strasbourg

*Cette récompense est
réservée aux projets déjà plus
avancés, soit déjà en
commercialisation de leur
solution, soit en pré-
commercialisation, prêts à
être lancés sur leur marché.*



1 000 €

par projet

*2 prix seront décernés à 2
projets démontrant
l'impact social, sociétal
ou environnemental de
leur solution.*

*Une seule récompense pourra être
décernée par projet !*

5. CANDIDATURES ET SÉLECTIONS

Le concours « *Be(e) Distinctive Awards de l'entrepreneuriat* » est un concours en trois étapes de sélection.

ÉTAPE 1 : L'APPEL À PROJET, DU 10 AU 20 JUIN 2022

Le dépôt de la candidature pour l'Étape 1 comprend :

- **Un dossier en PDF** "*NOMPROJET.concoursEMStrasbourg*" de 5 pages maximum (hors page de garde et sommaire), comprenant (à minima) :
 - Présentation de l'équipe
 - Descriptif du projet porté
 - Stade d'avancement et justification
 - Business Model Canvas ou Lean Startup Canvas
- **Le lien d'une vidéo de pitch de 1'30*** (exploitée pour l'étape 2 "*Vote du public*" du concours)
 - Une vidéo originale et dynamique présentant le projet et ses porteurs
 - La vidéo devra être déposée sur youtube impérativement.
 - Le lien de la vidéo devra être transmis avec votre dossier de candidature.
 - La vidéo sera ensuite déposée publiquement par l'EM Strasbourg sur la plateforme de Vote en lien direct avec le site internet de l'EM Strasbourg.

La candidature sera à envoyer pour le 20 juin à 23h59 au plus tard, à l'adresse mail :

ruche@em-strasbourg.eu

**En candidatant, vous acceptez de rendre publique votre vidéo auprès du grand public, et cédez les droits de diffusion à l'EM Strasbourg pour l'utilisation pendant et après le concours *Be(e) Distinctive Awards de l'Entrepreneuriat*.*

A la réception des dossiers et liens vidéos Youtube de candidatures, les membres de la direction du Pôle Entrepreneurial se réuniront le 21 juin 2022, pour :

- Vérifier que le candidat respecte les conditions d'éligibilité (cf 3. Conditions d'éligibilité)
- Répartir les candidats dans l'une des deux catégories :
 - Stade de l'idée/preuve de concept
 - Stade de pré/post commercialisation

ÉTAPE 2 : ÉVALUATION DU DOSSIER ÉCRIT ET LE VOTE DU PUBLIC DU 23 AU 30 JUIN 2022

Une fois les dossiers déclarés éligibles par le Comité du 21 juin 2022, la Phase 2 sera découpée en 2 parties

- Une évaluation du dossier écrit = 50% de la note
- Un vote du Public = 50% de la note

Au total, 6 projets par catégorie seront envoyés à la finale du 7 juillet 2022, la "Pitch Battle".

ÉVALUATION DU DOSSIER ÉCRIT

Un jury sera en charge d'évaluer chaque dossier candidat selon une grille de critères sur le fond et la forme.

Cette note équivaldra pour 50% de la note finale de l'étape 2.

Le jury évaluateur sera composé des membres de l'équipe de Coachs et d'Intervenants du Pôle Entrepreneurial de l'EM Strasbourg.

LE VOTE DU PUBLIC

L'heure est venue de mobiliser votre communauté et de récolter un maximum de likes sur votre vidéo Youtube envoyée à l'étape 1.

La vidéo Youtube sera directement déposée le 21 et 22 juin, sur la plateforme de notre prestataire *PollUnit*, accessible via le site internet de l'EM Strasbourg.

Du 23 au 30 juin, 7 jours pour mobiliser familles, amis, connaissances, partenaires, prestataires, fournisseurs, collègues ou colocataires, pour récolter un maximum de votes sur votre vidéo !

Nous comptons sur vous pour faire du bruit sur les réseaux sociaux et attirer un maximum de monde sur la plateforme !

Conditions de participation du votant :

- Du 23 au 30 juin 23h59, date d'ouverture de l'étape 2 - Vote du Public :

- Le/la votant.e se connectera sur le site internet de l'EM Strasbourg via le lien donné
- Le/la votant.e aura accès à la plateforme de vote de notre prestataire *PollUnit* pour se créer un compte associé à une adresse mail
- Il/elle bénéficiera de 10 likes au total, avec 5 likes par catégorie
 - Stade de l'idée/preuve de concept
 - Stade de pré/post commercialisation
- Qu'il/elle pourra répartir comme il le souhaite, soit en donnant ses 5 votes par catégorie à un même projet, soit en partageant ses votes en faveur de plusieurs projets.

ANNONCE DES FINALISTES

Le 1er juillet 2022, suite à la clôture des votes*, La Ruche à Projets annoncera le classement des candidats, avec les 6 grands finalistes par catégorie (stade de l'idée-preuve de concept / stade de pré-commercialisation) qui seront envoyés à notre grande finale du 7 juillet, la "Pitch Battle".

**Les votes sont limités à un compte par personne, lié à une seule adresse mail. Toute tentative frauduleuse ou tricherie sera sanctionnée par le retrait des votes frauduleux, voire par l'élimination du/de la candidat.e.*

ÉTAPE 3 : UNE MATINÉE « PITCH BATTLE », LE 7 JUILLET 2022

La grande finale a lieu le 7 juillet, en présentiel, dans les locaux de l'EM Strasbourg (61, avenue de la Forêt-Noire, 67000 Strasbourg).

De 9h à 12h, chaque candidat sélectionné pour cette phase, fera une présentation devant un jury de sélection, composé de différents acteurs de l'écosystème entrepreneurial, partenaires de La Ruche à Projets, ainsi que tout public souhaitant assister au Pitch (le Pitch se fera en Amphithéâtre et sera public).

Le format :

- 5 minutes de pitch
- 15 minutes de questions du jury

Ces 5 minutes pourront être accompagnées d'un support visuel et de tout objet/support/document en lien avec le projet et votre pitch.

6. RGPD

La participation au concours par les porteurs de projet vaut pour acceptation, l'utilisation des supports réalisés par leurs soins par La Ruche à projets et l'EM Strasbourg.

Les porteurs de projet acceptent que leurs supports de présentation, leur visage et leur identité soient utilisés à des fins de communication, par les entités organisatrices du concours.

7. CONDITIONS DE VERSEMENT DE LA DOTATION

La remise du prix sera conditionnée par la présence physique d'un membre à minima de l'équipe gagnante, lors de la remise des prix, le 7 juillet à 13h30.

Pour effectuer le versement du prix financier, les porteurs du projet devront fournir une identité bancaire valable, d'un compte personnel ou professionnel.

Le versement de la récompense sera effectué directement par l'EM Strasbourg, par virement bancaire.

La responsabilité des organisateurs du concours ne pourra pas être engagée, en cas de litige interne au sein des équipes projets.

Toute candidature au concours vaut pour acceptation complète des présentes conditions.

Pour toutes questions relatives au concours, vous pourrez contacter La Ruche à Projets, via le mail : ruche@em-strasbourg.eu

Étape 1 L'APPEL À PROJETS

du 10 au 20 juin 2022 à 23h59

Mon dossier écrit est évalué

L'équipe de coaches et d'intervenants du Pôle Entrepreneurial évaluera mon dossier écrit, selon une grille de critères précise, notation qui comptera pour 50% de ma note de l'étape 2.

Je mobilise ma communauté

L'heure est venue de **mobiliser votre communauté** et de récolter un maximum de likes 👍 sur votre vidéo de pitch envoyée à l'étape 1, déposée par La Ruche sur notre prestataire *PollUnit*.

Du 23 au 30 juin, **7 jours pour mobiliser** familles, amis, connaissances, partenaires, prestataires, fournisseurs, collègues ou colocataires, pour **récolter un maximum de votes** sur votre vidéo !

Le Vote du Public comptera pour 50% de ma note de l'étape 2.

Ce sont **6 projets au stade de la preuve de concept**, et **6 projets au stade de la commercialisation**, qui seront envoyés à notre grande finale !

Étape 3 PITCH BATTLE

le 7 juillet 2022 de 09h à 12h

Je candidate à l'adresse ruche@em-strasbourg.eu

- Je remplis un dossier de candidature de 5 pages maximum, comprenant à minima les éléments suivants
 - Présentation de l'équipe
 - Descriptif du projet porté
 - Stade d'avancement
 - Business Model Canvas ou Lean Startup Canvas
- J'ajoute dans le dossier le lien d'une vidéo Youtube de 1'30, présentant le projet et l'équipe, incitant le public à voter pour mon projet, (vidéo diffusée pour l'étape 2 "Vote du public").

L'ÉVALUATION DE MON DOSSIER ET LE VOTE DU PUBLIC

Étape 2

du 23 au 30 juin 2022 à 23h59

Je pitch mon projet devant un jury de sélection

Bravo ! Vous êtes les heureux sélectionnés, parmi les 12 finalistes, pour notre grande finale, la Pitch Battle, du 07 juillet 2022.

Venez **pitcher votre projet** en 5 minutes, dans les locaux de l'EM Strasbourg, devant un jury composé de membres de l'écosystème entrepreneurial, ainsi que le grand public présent sur cette matinée, et tenter de remporter l'un des 4 Awards de l'Entrepreneuriat !

L'annonce de nos 4 lauréats aura lieu après le déjeuner, lors de notre Remise des Prix, de 13h30 à 14h30.



**BE(E) DISTINCTIVE
-AWARDS-
DE L'ENTREPRENEURIAT**

Contacts :

ruche@em-strasbourg.eu